

# **83 milliards de drams Artsakh : Noyan Tapan**

Noyan Tapan / l'Arche de Noé : sécurisation de l'Artsakh



RAYMOND YEZEGUELIAN



## Ombudsman : Des militaires azerbaïdjanais ont menacé de tuer un journaliste étranger

Un journaliste d'un média international s'est adressé à l'Ombudsman d'Arménie en signalant que près du village de Verin Shorzha, dans la région de Gegharkunik en Arménie, non loin de la frontière de l'État arménien, les forces armées azerbaïdjanaises ont menacé de le tuer avec des armes à feu, y compris celle d'un sniper. Ceci a été rapporté par l'Ombudsman arménien Arman Tatoyan sur sa page Facebook.

L'incident s'est produit le 15 juin, alors que le journaliste, accompagné de son collègue, couvrait la situation dans la région. Les travaux ont été réalisés à 2 km à l'intérieur des frontières arméniennes, à l'endroit où les forces armées arméniennes et azerbaïdja-



naises sont situées à quelque 600 km l'une de l'autre. « En d'autres termes, nous parlons d'un incident qui a eu lieu sur le territoire de la République d'Arménie, alors que le journaliste lui-même se trouvait à environ 100 mètres des positions azerbaïdjanaises », a écrit le défenseur des droits de l'homme.

## Dans quelques mois, la route entre Karmir Chouka et Chouchi ne sera plus empruntée par des véhicules azéris



Les autorités arméniennes de l'Artsakh travaillent pour sécuriser davantage des routes de l'Artsakh et développer leur contrôle pour la sécurité de la population a indiqué aujourd'hui à Stepanakert lors d'une conférence de presse le Ministre d'Etat Artak Beglaryan.

« Le président de l'Artsakh Arayik Harutyunyan a déclaré à l'Assemblée nationale que la route entre Karmir Chouka et Chouchi dans quelques mois, les Azéris ne l'utiliseront plus. Nous réalisons des travaux pour augmenter la sécurisation de cette route et procédons à son éclairage nocturne sur certains passages » a affirmé Artak Beglaryan.

Sur cette route entre le village arménien de Karmir Chouka et Chouchi empruntée également par les Azéris (surveillés par les forces russes de paix) de nombreux incidents étaient signalés. Les habitants de Karmir Choucha manifestant régulièrement contre le passage des véhicules azéris.

Krikor Amirzayan

## Un total de 83 milliards de drams a été fourni en aide à la population de l'Artsakh

Le gouvernement a redistribué le budget de l'État pour 2021 et modifié l'une de ses décisions précédentes. En conséquence, des fonds seront mis à la disposition de la population de l'Artsakh pour couvrir les factures de services publics et les frais de services de communication, ainsi que pour payer les salaires, les avantages, les pensions et les dépenses de santé prévues par le budget d'État de l'Artsakh pour juillet 2021.

Nikol Pashinyan a déclaré à ce sujet : "Avec cette décision, nous allouons 8,7 milliards de drams à l'Artsakh. Quelque 14 programmes ont été mis en œuvre depuis le 9 novembre 2020. Un total de 53 milliards de drams a été dépensé jusqu'à présent.



Je tiens à vous rappeler les mesures mises en œuvre pour soutenir nos compatriotes en Artsakh. Soutien aux ménages accueillant des résidents de communautés actuellement non contrôlées par les autorités de l'Artsakh. 3300 bénéficiaires ont bénéficié de ce programme, 1 milliard de ce programme, 654 millions de drams ont été dépensés au total.

## Procès de 14 prisonniers de guerre arméniens à Bakou : les chefs d'accusation ont été lus, ils risquent de 14 à 20 ans de prison ou la prison à vie



L'acte d'accusation a été lu lors de la session du tribunal sur l'affaire pénale de 14 captifs arméniens - Gegham Serobyan, Hrach Avakyan, Armen Baghasyan, Gor Gasparyan, Kamo Sefilyan, Volodya Hakobyan, Gevorg Asertyan, Sisak Yengoyan, Albert Petrosyan, Romik Sedrakyan, Aram Minosyan, Mkrtich Minosyan, Edgar Matesyan et Yuri Karapetyan.

Selon le chef d'accusation, les défendeurs avaient acquis illégalement des armes à feu, des munitions, des explosifs et des engins et formaient des groupes armés en violation de la loi. Ces personnes avaient franchi illégalement la frontière de l'État et s'étaient installées dans une zone boisée du village de Hadrut, dans la région de Khojavand, les 26 et 27 novembre de l'année dernière.

Ils sont accusés en vertu des articles 214 (terrorisme), 228 (acquisition et stockage illégaux d'armes et d'explosifs), 279 (création de groupes armés illégaux) et 318 (franchissement illégal de la frontière de l'État). Le juge Afgan Hajiyev a déclaré que si les accusations sont confirmées au cours du procès, les accusés pourraient être condamnés à une peine de 14 à 20 ans de prison ou à la prison à vie.